



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSOCIATION LE PARADIS - CINEMA LUX

**30/11/2019 de 10h à 12h**

**Présents (11/11) :** Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Robert Ruddell, Christophe Filippa, Sandra Trézéguet, Christophe Auroire, Laure Lacoste, Lucette Vallès, Violaine Duval Dominique Careil, Laurence Rousselon.

**Diffusion :** Ensemble des adhérents

**Relecture du compte-rendu du CA du 21 septembre :** approuvé

#### **Ordre du jour :**

- 1/ Point procédure Rupture Conventionnelle (départ Nicolas).
- 2/ Statut actuel attribution contrats PEC, et recherche nouvel(le) embauché(e).
- 3/ Plan par rapport à la prime dite "exceptionnelle".
- 4/ Frais de gestion module "Vente à Distance" (VAD) à décider. Le prix des tarifs des entrées, le nombre de places par carte
- 5/ Premiers axes prévisionnels du budget 2020 (Florent).
- 6/ Quand faut-il donner des entrées gratuites aux bénévoles désireux de voir le film ?
- 7/ Points divers

.....

#### **1/ Point procédure Rupture Conventionnelle (départ Nicolas).**

Cela suit son cours. La convention a été envoyée à la DIRECTE à ce jour il y a maintenant 15 jours ouvrables pour le traitement du dossier donc échéance au 10 décembre.

Le cout total chargé est de 9225€ pour la rupture conventionnelle

- Dont le forfait social
- Les indemnités de congés payés
- Les charges sociales
- La prime de 1000€

## 2/ Statut actuel attribution contrats PEC, et recherche nouvel(le) embauché(e).

Les contrats PEC sont actuellement arrêtés par la préfecture « jusqu'à nouvel ordre » sauf pour les bénéficiaires du RSA.

La question se pose donc pour le renouvellement de Fanette et le nouveau salarié pour lesquels la subvention était de 436€ par mois avec ce type de contrat.

Il y a eu 12 candidatures (10 hommes et 2 femmes) dont 2 bénévoles qui ne pouvaient pas bénéficier de ce type de contrat.

6 ont été convoqués pour un entretien, 1 ne s'est pas présenté. Sur les 5 candidats, 3 étaient au RSA.

Le choix s'est porté sur un candidat d'Arbanats qui a des affinités avec le cinéma (programmation du Film court à Brest). Son profil sera un plus pour développer des projets annexes. Il a un profil intéressant pour l'animation de séance et il est très motivé.

Même si son salaire n'est pas aidé (par le PEC) cela sera compensé par le salaire de Nicolas qui était plus important. C'est un contrat de 24h qui lui permettra de continuer ses activités annexes. Il est embauché à compter du 13 décembre 2019 pour un CDD de 12 mois. Il s'agit de Monsieur Arthur Lemasson.

*Décision mise au vote du CA : approuvé 10 - abstention 1*

## 3/Plan par rapport à la prime dite "exceptionnelle".

Depuis 2011 les salariés bénéficient d'une prime dite « exceptionnelle » qui a été finalement renouvelée chaque année. La proposition est de l'intégrer au salaire et de lisser cette prime sur l'année.

Cette prime de 800€ net au départ n'était pas égalitaire, car les charges ne sont pas les mêmes selon les salaires. On formalise donc cette « prime » par une augmentation du salaire en 2020.

Les 2 salariés ont donné leur accord.

## 4. Frais de gestion module "Vente à Distance" (VAD). Le prix des tarifs des entrées, le nombre de places par carte.

*La question de la vente à distance avait été voté lors du CA précédent.*

Florent rappelle que les multiplexes appellent à acheter des places en ligne. Il y a de la demande. Cependant il y a des coûts liés aux transactions financières en ligne et il est difficile de pouvoir évaluer le nombre de transactions.

3 cas de figure sur la Vente A Distance :

- renouvellement de la carte
- billet seul
- billet acheté sur sa carte

S'il n'y a pas de transaction financière (ex. billet sur la carte) il n'y a pas de frais.

C'est un gain de temps pour la caisse et un service supplémentaire qui pourra attirer de nouveaux clients.

Quel surcoût facturer au client en ligne ? Le montant sera le même quelle que soit la transaction (billet ou achat – renouvellement carte)

*Le montant est mis au vote du CA :*

*- 20cts : 9 pour – 2 abstentions*

*- 10cts : 2 pour – 9 abstentions*

En ce qui concerne l'augmentation du nombre de places sur la carte, il ne paraît pas judicieux de le faire en même temps que la VAD.

## 5. Premiers axes prévisionnels du budget 2020 (Florent).

Non préparé, à aborder lors du prochain CA

## 6. Quand faut-il donner des entrées gratuites aux bénévoles désireux de voir le film ?

Le plafond maximum de tickets gratuits qu'il est possible de délivrer est de 2%, le CNC vérifie ce montant.

Le cinéma délivre des gratuits aux accompagnateurs (ex. enseignants lors des séances scolaires.)

Le fait de délivrer des billets gratuits aux bénévoles permettrait de mesurer l'acte de l'engagement de celui-ci.

Le caissier donnera donc deux billets aux bénévoles de la séance qui souhaitent voir le film : 1 ticket pour le caissier et 1 pour la personne de l'accueil. Le projectionniste étant de fait, compté dans les personnes présentes dans la salle.

La question d'une « case » bénévole gratuit est à l'étude sur le logiciel de caisse afin de faciliter ce décompte.

Dans l'attente, le caissier notera les gratuits délivrés sur un papier dans la caisse.

## 7/ Points divers

### - *La prochaine soirée bénévole*

Elle aura lieu le 19 décembre 2019 à partir de 19h et coïncidera avec le départ de Nicolas.

### - *Amnesty International*

Robert propose de mettre en avant l'idée d'offrir une carte d'abonnement au cinéma pour Noël. Pour 0,50€ de plus, elle sera dans une petite enveloppe, avec une jolie carte de vœux artisanale, vendue au bénéfice de Amnesty International. (Pas de bénéfice pour le cinéma, les 0,50€ vont directement à Amnesty).

*Décision mise au vote du CA : approuvé 10 - abstention 1*

### - *La question du chauffage est abordée car il y a « des courants d'air »*

Salle 1. Le système n'est pas en adéquation avec la salle, mais l'isolation a été refaite, la porte changée et des radiants installés au plafond. Il s'agit d'un problème de circulation de l'air car plus on monte dans la salle, plus il fait chaud. On n'y peut rien malheureusement.

Salle 2. La température y est constante à 21°

### - *La question de la convention avec la mairie est abordée*

Toujours aucune réponse de la mairie, l'inertie est pesante sur la question de la gestion des flux.

### - *Recettes*

En principe, le cinéma fera une très bonne année, les recettes sont conformes au prévisionnel malgré l'ouverture du multiplexe de Langon.

Nous avons des films programmés en même temps et il capte du public, mais par exemple, nous avons fait autant d'entrées qu'eux pour la « Belle Epoque » alors qu'ils l'avaient à l'affiche 3 semaines.

Le dernier mois est équivalent aux années passées, alors qu'au niveau national les chiffres de fréquentation sont à la hausse.

**Prochain Conseil d'administration : le 25 janvier de 10h à 12h**

----- **Fin de la séance à 12h** -----



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSOCIATION LE PARADIS - CINEMA LUX

28/09/2019 de 10h à 12h

**Présents (9/11) :** Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Robert Ruddell, Christophe Filippa, Sandra Trézéguet, Christophe Auroire, Laure Lacoste, Lucette Vallès, Violaine Duval

**Excusés (2/11) :** Dominique Careil (pouvoir donné à Christophe F.), Laurence Rousselon (pouvoir donné à Sandra T.)

**Diffusion :** Ensemble des adhérents

#### **0/ Relecture du compte-rendu du CA du 29 juin :**

CR diffusé aux membres du CA le 21 septembre.

CR approuvé pour diffusion à l'ensemble des adhérents.

#### **1/ « Connaissance du Monde »**

CdM sont revenus sur leurs propositions évoquées lors du dernier CA: pas de vidéos en qualité DCP. Il s'agirait de vidéos diffusées en vidéo-projection.

Au vu du prix demandé, la qualité proposée n'est pas jugée suffisante.

→ Nous ne signons pas dans ces conditions, donc pas de Connaissance du Monde cette année.

#### **2/ Poste de secrétaire**

Christophe Filippa est démissionnaire du poste de secrétaire de l'association.

Violaine Duval se propose comme secrétaire par intérim, en attendant la prochaine AG qui aura lieu en mars 2020.

#### **3/ Départ volontaire de Nicolas**

Nicolas a demandé vendredi 27/09 une rupture conventionnelle de contrat, avec un départ mi-décembre.

Si acceptation par le CA de la rupture conventionnelle :

- Indemnité de 3592 € (= indemnité de licenciement)
  - Indemnité de congés payés non pris de 1308 € (à date, il reste 27,5j de congés à Nicolas)
- = 4900 € de trésorerie nécessaire à fin d'année

Si refus par le CA de cette rupture conventionnelle : démission de Nicolas.

Dispositif à mettre en œuvre pour pallier à l'absence de Nicolas :

Contrat de Fanette passe de 24h à 35h début décembre : 506€ supplémentaire pour 1 mois

Libérer Nicolas au 31/12, avec congés à prendre à partir du 20 décembre pour limiter le coût d'indemnité de CP

Recruter un 3<sup>ème</sup> salarié sur décembre, pour formation (1104€)

Coût total du départ de Nicolas pour le cinéma en cas de rupture conventionnelle : environ 6000€

→ **Rupture conventionnelle approuvée à 10 pour et 1 abstention**

→ **Date de départ de Nicolas avant les fêtes de fin d'année approuvée à l'unanimité**

#### **4/ Avenir du contrat de Fanette**

Au vu des éléments du point 3/, proposition de renouvellement du contrat de Fanette et passage à 35h.

→ **Reconduction du contrat de Fanette : 10 pour, 1 abstention**

→ **Passage à 35 heures : 10 pour, 1 abstention**

## **5/ Point sur les commissions :**

### Animation :

Soirée bénévoles

### Aménagement du hall :

Lucette est en charge de cette commission.

Pas de réunion à date.

Lucette demande audience à la Mairie pour tenter de faire passer le projet avant la fin de l'année.

➔ Opposition formelle de Robert qui souhaite une réunion de la commission au préalable

### Espace adhérents :

Projet de site présenté le 28/09

### Convention avec la Mairie :

Bernard demande à intégrer la commission dès ses prochaines instances (sujet financier important)

Sujet en souffrance avec la Mairie sur l'aspect financier (convention non signée, pas de visibilité sur les investissements de maintien à niveau de l'équipement).

### Développement durable :

Pas d'avancement à date.

### Communication externe :

Aucune note prise.

## **6/ Présence des salariés le week-end**

Rappel du précédent CA : présence d'un salarié tous les WE (à la place de 3 WE/mois) comme cela avait été convenu lors de la création du 3<sup>ème</sup> poste de salarié.

La réponse à cette demande a été apportée rapidement par les salariés qui se sont réparti les WE supplémentaires (1 mois sur 3 pour chacun des 3 salariés).

Cet ajustement du planning est temporaire et demande à être remis à plat avec les mouvements RH de la fin d'année (points 3/ et 4/)

## **7/ Point résultats au 24/09**

### Résultats en entrées :

32 023 entrées payantes au 24/09.

Si la fréquentation est identique à l'an dernier sur la même période : projection de 48 000 entrées à fin d'année.

En prenant en compte l'ouverture du Grand Ecran, projection à 43 000 entrées à fin d'année (+30% par rapport à 2018).

### Résultats financiers :

Accostage estimé à 255 000 € de recette à fin d'année.

Recette en avance par rapport au prévisionnel (235 000).

### Des Monuments du Cinéma :

Bilan financier en cours.

5 séances en salle au Lux. 289 entrées. Satisfaction forte sur les fréquentations sauf Bunuel (difficulté à trouver un public sur ce type de sujet) et L'invasion des Ours en Sicile (météo au beau fixe).

4 séances en Plein Air : 774 en tout dont 450 à Podensac et seulement 97 à St Croix du Mont. Fréquentation très dépendante de la notoriété des lieux et du travail de communication des villes. Retour d'expérience : la réussite du plein air repose fortement sur l'investissement du partenaire.

**Félicitations aux salariés pour le montage de ce festival.**

## 8/ Billetterie en ligne

Coût :

1<sup>ère</sup> année : 2560 € d'investissement pouvant être en partie couvert par la TSA  
Années suivantes : 670€ de maintenance + 0,3% de commission sur chaque vente

Utilisation :

- Vente de tickets (paiement en € ou via la carte abonnement)
- Rechargement de carte

➔ Déploiement à partir de janvier 2020 pour que l'investissement tombe en 2020 (6 pour, 2 abstentions, 3 absents)

## 9/ Point financier :

Point complet transmis par Bernard.

Actuellement, bilan globalement positif sur les résultats du cinéma avec points d'attention identifiés.

## 10/ Congés payés :

Déséquilibre entre les prises de congés des différents salariés.

Un document de cadrage a été monté entre Bernard et les salariés.

Ajout d'une possibilité de télétravail pour Florent.

## 11/ Table ronde bénévoles

Objectif : réinvestir les adhérents dans la vie de l'asso et le bénévolat.

Décision de l'organiser le **16 novembre**.

Ouvert aux adhérents et aux bénévoles.

A organiser par le bureau pour proposer quelques sujets, tout en laissant les participants pousser les sujets qu'ils souhaitent aborder.

Invitation à envoyer par Robert, au nom du Conseil d'Administration.

**Prochaine réunion du CA le 30 novembre de 10h à midi.**

----- Fin de séance à 12h55 -----



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSOCIATION LE PARADIS - CINEMA LUX

29/06/2019 de 10h à 12h

**Présents (7/11) :** Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Robert Ruddell, Dominique Careil, Christophe Filippa, Sandra Trézéguet, Christophe Auroire (7/11)

**Excusés (4/11) :** Laure Lacoste, Lucette Vallès, Laurence Rousselon, Violaine Duval

**Diffusion :** Ensemble des adhérents

#### 1/ Avancement des commissions :

##### Animation de l'asso :

1 réunion réalisée.

Rencontre bénévoles le 6 juillet à midi au jardin du château de Cadillac (pique-nique)

Choix d'organiser :

- Une soirée bénévoles par trimestre

- Des pique-niques et des randos

- un « ciné libre » : une boîte à idées pour choisir le film qui sera projeté lors de la soirée bénévoles

➔ Prochaine soirée bénévoles à prévoir en septembre ou octobre (par la commission)

##### Aménagement du hall :

Pas d'avancement à date : attente des délibérations de la Mairie

##### Convention avec la Mairie :

Réunion le 21 juin. Prochaine réunion le 5 juillet

Florent a construit une grille de tarifs qui seraient appliqués en cas de location de la salle avec soutien technique. Prix entre 80€ et 120€.

Prochain sujet traité : notion de responsabilité / assurance en cas d'utilisation des installations et équipements du ciné par la Mairie ou un tiers.

##### Espace adhérents sur le site du ciné :

Pas d'avancement à date

##### Communication externe

Pas de volontaires pour participer à cette commission.

Rapporteur : Bernard ([bernarddumas.medecin@wanadoo.fr](mailto:bernarddumas.medecin@wanadoo.fr))

Membres actuels : Nicolas, Violaine + 2 adhérents volontaires

##### Développement durable

Pas d'avancement à date : rencontre à organiser à la rentrée.



### **3/ Pénurie de projectionnistes**

Constat de Robert : 6 projectionnistes réguliers en 2018, 4 en 2019

Difficulté à tenir la permanence de projection malgré les 3 salariés.

A ce jour, il y a des jours où les salariés sont à deux et des week-ends où il n'y a pas de salarié.

Lors de la décision de prendre un 3<sup>ème</sup> salarié, il avait été convenu que cela permettrait de couvrir les week-ends, ce qui n'a pas été mis en œuvre (1 WE par mois couvert actuellement).

Les soirées sont par contre faciles à tenir par des bénévoles.

Le CA du 8 décembre 2018 a décidé que la création du 3<sup>ème</sup> poste, dont la mission était en partie de pouvoir couvrir tous les week-ends par des salariés.

#### Proposition du CA :

Le Bureau doit mettre en place une présence des salariés tous les week-ends, conformément à la décision du 8 décembre.

### **4/ Point financier au 31/05**

Bilan légèrement bénéficiaire (recettes 135 000€, dépenses 128 000€)

Recettes légèrement supérieures au budget prévisionnel.

Dépenses en ligne avec le budget prévisionnel.

Trésorerie stable.

Axes d'amélioration :

- Recettes publicitaires sur le programme
- Recettes « annexes » (location de la salle, confiserie...)
- Surveillance des dépenses pour l'affranchissement et les réceptions (mais sera en partie compensé par la mairie)

Chiffre d'affaires espéré à fin d'année légèrement supérieur au prévisionnel, permettant un financement du poste « fluides ».

### **5/ Changement partenaire bancaire**

Historiquement, le cinéma travaille avec La Caisse d'Épargne

Ce partenariat ne donne pas entière satisfaction. Entre autres :

- Commission CB trop élevée
- Passage systématique par le guichet, avec file d'attente, pour tout dépôt ou retrait
- Difficulté de créer des bénéficiaires de virements SEPA (payant au guichet, ou logiciel sécurisé payant lui aussi...)
- Environ 28€ de frais de fonctionnement par mois

Le trésorier propose par conséquent de basculer nos comptes au Crédit Agricole :

- Système plus agile (dépôts dans un sas, récupération monnaie dans un coffre...)
- Frais mensuels ramenés à 21€
- 200 prospectus offerts par an pour organiser des opérations commerciales

➔ Approuvé par le CA l'unanimité des présents

➔ Mis en œuvre courant Aout

## 6/ Module de vente billets en ligne

- Sur le principe, ce mode de vente n'est pas vu comme adapté à la clientèle du cinéma.
- Impact financier et modalités d'utilisation à préciser :
  - Peut-on recharger un abonnement ?
  - Quelle projection de vente de tickets par ce canal ?

➔ **Avis négatif du CA en attendant plus de précisions.**

## 7/ VOD « La Source »

C'est un lien que nous pourrions placer sur notre site pour acheter des films en téléchargement, depuis une plateforme externe. Aspect visuel : un bandeau léger en bas du site.

L'offre est en lien avec ce que propose le cinéma. Plutôt une offre « cinéphile ».

Pas de rémunération sur les 50 premiers téléchargements du trimestre, puis 60% pour le ciné. Si on s'engage, c'est pour 1 an.

Risque :

- consommation de temps pour les salariés (pour choisir les films qui seront proposés)
- risque de concurrence par rapport aux films du cinéma

Gains :

- peu d'intérêt financier
- gain de notoriété de notre site et on étoffe notre lien avec les cinéphiles

➔ **Avis positif du CA sous réserve que le temps lié au choix des films par les salariés sur la plate-forme ne soit pas trop important et qu'il n'y ait pas de concurrence directe avec les films projetés.**

## 8/ Séances « Connaissance du monde »

Films documentaires, accompagnés de leur réalisateur/conférencier.

2h15 par séance. 7 sujets par an.

25% du prix du billet va au cinéma.

➔ **Avis positif du CA pour un démarrage de l'opération.**

## 9/ Publicités sur les programmes papier

Aujourd'hui les publicités présentes sur les programmes sont limitées aux structures culturelles.

On vend 2/3 de page sur un programme de 12 pages, pour 90€ chaque mois.

Si on souhaite augmenter des recettes publicitaires, il serait utile d'élargir le type de structures pouvant acheter une publicité.

➔ **Décision du CA : on prend la pub de tout commerce local, y compris restauration et vignobles, en excluant les enseignes nationales.**

**Prochaine réunion du CA le 28 septembre**

----- Fin de séance à 12 :18 -----



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSOCIATION LE PARADIS - CINEMA LUX

11/05/2019 de 10h à 12h

**Présents :** Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Robert Ruddell, Laurence Rousselon, Dominique Careil, Violaine Duval et Christophe Filippa.

**Excusés :** Laure Lacoste, Sandra Trézéguet, Christophe Auroire et Lucette Vallès

**Diffusion :** Ensemble des adhérents

#### 1/ Calendrier

##### Prochains CA :

29 juin 2019 - 28 Septembre 2019 - 30 novembre 2019

25 janvier 2020 - 28 mars 2020 - Courant Mai 2020 (date à fixer après l'Assemblée Générale)

##### Prochaine Assemblée Générale : avril 2020

L'élection du bureau se fera immédiatement à la fin de l'AG.

##### Soirées bénévoles :

L'organisation est confiée à la commission « Animation de l'asso »

Fréquence souhaitée : chaque trimestre

Date souhaitée de la première soirée : avant les vacances d'été

#### 2/ Commissions :

Constitution des commissions : au moins 1 membre du CA et 1 salarié par commission. Maximum 5 personnes.

Chaque commission rapporte au CA, puis au Bureau.

Le président de l'association et le directeur du cinéma pourront participer ponctuellement à chaque commission.

Toutes les commissions ci-dessous sont ouvertes aux candidatures des adhérents de l'asso.

**Merci aux adhérents d'envoyer leurs candidatures aux rapporteurs des commissions concernées avant le 31 mai.**

##### Liste des commissions :

###### 1) Animation de l'asso:

- Objet : Soirées, forums, vie de l'asso...
- Constitution :
  - Laure ([laure.lacoste@gmail.com](mailto:laure.lacoste@gmail.com)) , Sandra, Laurence + 2 adhérents volontaires
  - Rapporteur à définir parmi les membres !

###### 2) Aménagement du hall :

- Objet : Créer un espace d'accueil convivial du public dans le hall du cinéma en le réaménageant
- Précédemment présidée par Dominique Careil, qui quitte le sujet
- Constitution :
  - Rapporteur : Lucette ([lucette.valles@orange.fr](mailto:lucette.valles@orange.fr))
  - Membres : Robert, Fanette, Denis Potié, Nicolas, Florent + 1 adhérent volontaire

### 3) Convention avec la mairie :

- Objet : Préparer la mise à jour la convention avec la mairie qui date de 2015, en intégrant la présence de deux salles, les évolutions d'accords financiers...
- Constitution :
  - Rapporteur : Robert ([robert.ruddell@gmail.com](mailto:robert.ruddell@gmail.com))
  - Membres : Lucette, Florent, Bernard + 1 adhérent volontaire

### 4) Espace adhérents sur le site du ciné

- Objet : Définir le contenu d'un espace « adhérents » protégé sur le site du ciné (cahier des charges)
- Constitution :
  - Rapporteur : Violaine ([lacazeviolaine@hotmail.fr](mailto:lacazeviolaine@hotmail.fr))
  - Membres : Christophe, Fanette + Robert + 1 adhérent volontaire

### 5) Communication externe

- Objet : Diffusion des programmes, Mailing, Contenus réseaux sociaux, Site, Publicité, Partenariats...
- Constitution :
  - Rapporteur : Bernard ([bernarddumas.medecin@wanadoo.fr](mailto:bernarddumas.medecin@wanadoo.fr))
  - Membres : Nicolas, Violaine + 2 adhérents volontaires

### 6) Développement durable

- Objet : Réduire nos consommations d'énergie, de consommables.....
- Constitution :
  - Rapporteur : Robert ([robert.ruddell@gmail.com](mailto:robert.ruddell@gmail.com))
  - Membres : Laurence + 1 salarié + 2 adhérents

## 3/ Finances

Un rapide état des lieux économique (entrées, respect du budget...) sera présenté par le trésorier lors de chaque CA. Il sera préparé au préalable entre le trésorier, le président et le directeur du cinéma.

## 4/ Rappels

Les modes opératoires de chaque poste (Accueil, Caisse, projection) doivent être tenus à jour par leurs référents.

- Idée à mettre en œuvre : Les modes opératoires, à chaque mise à jour, doivent être émargés par les bénévoles concernés pour attester de leur compréhension.

Arrivée d'un nouveau candidat bénévole :

- Rencontre avec le président (présentation de l'asso, clarification des souhaits du futur bénévole...)
- Rencontre avec le référent selon le futur rôle du bénévole

Arrivée de nouveaux adhérents non bénévoles :

- L'adhésion est validée par le Bureau

## 5/ Pour info

Jeudi 20 juin, soirée développement durable au Ciné Lux avec projection du film « Le Silence des Oiseaux »

----- Fin de séance à 11h55 -----



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSOCIATION LE PARADIS - CINEMA LUX

06/05/2019 de 20h à 21h

Présents : Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Laure Lacoste, Robert Ruddell, Lucette Vallès, Laurence Rousselon, Sandra Trézéguet, Christophe Auroire, Violaine Duval, Christophe Filippa et Laurence Rousselon.

#### **1./ Concernant l'anniversaire des 20 ans de l'association 'Le Paradis'**

La décision unilatérale du Président concernant l'évènement "anniversaire des 20 ans de l'Association" prévue le 24 mai et annoncée lors l'AG, est regrettée par l'ensemble des membres du CA.

#### **2./ Election du bureau**

Robert Ruddell : Président	Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 2
Lucette Vallès : Vice Présidente	Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 0
Bernard Dumas : Trésorier	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
Christophe Filippa : Secrétaire	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

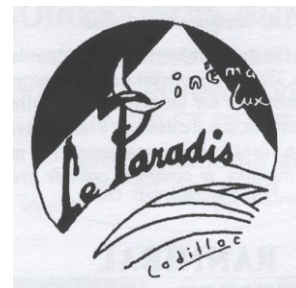
Prochaine réunion de CA : samedi 11 mai à 10 h - inventaires des commissions à mettre en place.

*Laure*  
*Secrétaire sortante*

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSOCIATION LE PARADIS - CINEMA LUX

30/03/2019 de 10h à 12h



Présents : Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Laure Lacoste, Robert Ruddell, Jean Luc Surget, Lucette Vallès, Laurence Rousselon, Sandra Trézéguet et Florent Lemonier.

Absents : Christophe Auroire. Dominique Careil qui donne pouvoir à Laure.

#### 1./ Approbation du dernier CA

Le compte rendu du 23 février 2019 CA est approuvé à l'unanimité.

#### 2./ Représentants de l'association et du cinéma Lux à l'ACPG

Florent est représentera le cinéma Lux à l'ACPG en remplacement de Dominique Careil.

Il sera accompagné de Ghislaine, pour représenter l'association.

Pour information l'AG de l'ACPG est prévue le 4 avril.

#### 3./ Convention avec la CDC convergence Garonne

Les membres du CA approuvent la signature du Partenariat avec la CDC convergence Garonne présenté par Christophe Azéma lors de la réunion du bureau du 8 janvier 2019.( cf pièce jointe)

#### 4./ Présentation des comptes

Le Trésorier, Bernard Dumas présente les comptes 2018 tel que établis par le comptable et tel qu'ils seront présentés lors de l'AG à venir. Suit la présentation du prévisionnel 2019.

Les membres du CA approuvent cette présentation des comptes pour le 13 avril.

#### 5./ Questions diverses

- Discussions et réflexions sur le fonctionnement de nos instances dirigeantes et question de l'implication des bénévoles : nouvelle dynamique à créer car l'association fonctionne 'seule'.

- Concernant les programmes : 87 points de distribution pour les 3000 programmes imprimés.

- L'inauguration du cinéma avec deux salles a coûté 703,57 € à l'association.

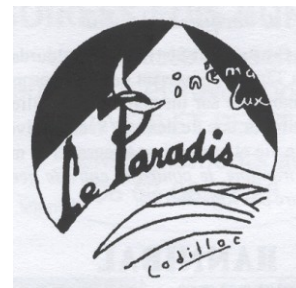
#### Fin de la réunion 12 h

*Laure Lacoste*  
Secrétaire de l'association

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSOCIATION LE PARADIS - CINEMA LUX

23/02/2019 de 10h à 12h



Présents : Christophe Auroire, Bernard Dumas, Ghislaine Dumas, Laure Lacoste, Robert Ruddell, Jean Luc Surget, Lucette Vallès, Dominique Careil, Laurence Rousselon et Fanette Saint Patrice.

Absente excusée : Sandra Trézéguet.

#### **1./ Lecture et approbation du compte-rendu du CA précédent**

Le CA du 8 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **2./ Troisième salarié et vie associative**

Fanette Saint Patrice, devenue la troisième salarié, est venue se présenter et échanger sur ses missions (cf fiche de poste définie fin 2018) dont entre autres choses, celle de la gestion des planning et de l'implication des bénévoles dans la vie du Cinélux.

Une table ronde/soirée 'bénévoles' est programmée avant l'AG ( du 13 avril) pour donner la parole aux bénévoles et voir comment créer des missions/événements afin d'impliquer davantage les membres de l'association et créer du lien.

L'adhésion de Fanette à l'association, en tant que bénévole, est validée par la majorité des membres du CA.

#### **3./ Points budgets et augmentation des salaires**

Bernard Dumas, trésorier de l'association, présente des estimations et perspectives budgétaires suite à l'ouverture de la deuxième salle. Le prévisionnel des recettes permet de parler sereinement de l'augmentation salariale de Florent et Nicolas. Après l'étude de trois propositions présentées par Bernard, les membres du CA optent pour celle faite sur la base d'un échelon supplémentaire. Ce choix, voté l'unanimité est acté pour le mois de février.

#### **4./ Convention avec la mairie**

Pour rappel, la convention actuelle est valide jusqu'à la signature de la prochaine convention.

Parmi les points à discuter avant et lors du prochain rdv avec la mairie ( non fixé) sont cités : la question des fluides ainsi que la mise à disposition des salles du cinéma.

#### **5./ Instance dirigeante de l'association**

Une réflexion est en cours afin d'améliorer le système de fonctionnement :

« *Principe commissions pour discuter en amont* » « *le CA se réunit plus souvent et prend les décisions* »  
« *le bureau exécute les décisions prises en CA* » ... Discussions à suivre au prochain CA le 30 mars.

On rappelle que quatre postes sont à pourvoir lors de l'AG.

*Laure*

*Secrétaire de l'association*